

Gestion des pelouses et leurs abords en faveur des reptiles, notamment le Lézard des souches

Jean-Paul Jacob

Aves-Natagora & DNF

Chargé de mission

« Plan d'action Lézard des souches en Wallonie »

Les reptiles font l'objet d'une prise en compte croissante dans la gestion des sites d'intérêt biologique.

A Torgny, leur développement est compatible avec la gestion de pelouses ouvertes à flore et faune invertébrée diversifiées.



Reptiles de Wallonie

- 7 espèces indigènes.
- Toutes sont connues sur les pelouses calcaires; 6 sont présentes à Torgny.
- 4 espèces sont menacées.
- 2 espèces en danger font l'objet de plans d'action en finalisation: la Vipère péliade et le Lézard des souches.

Espèces	Wallonie	Lorraine belge	Torgny
Orvet fragile	x (98%)	x	x
Lézard des souches	x (2%)	x	x
Lézard des murailles	x (51%)	x	x
Lézard vivipare	x (32%)	x	x
Coronelle lisse	x (79%)	x	x
Couleuvre à collier	x (35%)	x	x
Vipère péliade	x (11%)	-	-
Totaux	7	6	6

Focus sur le Lézard des souches



Mâle adulte

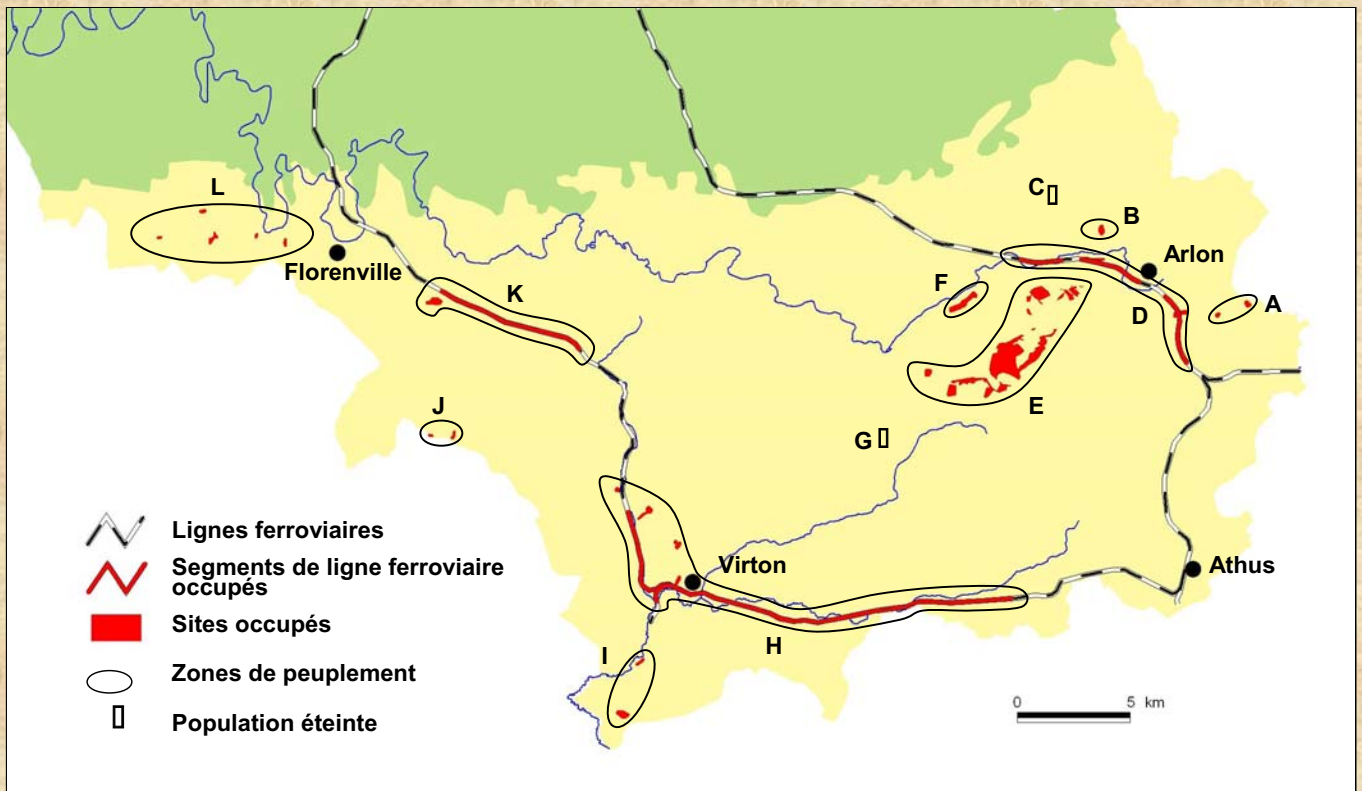


Femelle adulte



Juvénile

Aire occupée



Aire occupée et pelouses

Le Lézard des souches occupe une aire de répartition résiduelle, très réduite ($< 5 \text{ km}^2$), très fragmentée (44 sites), avec des populations en général peu denses.

Une seule pelouse calcaire est occupée (6 ha sur les 251 ha de pelouses calcaires de Wallonie), si l'on néglige quelques carrières de grès calcaireux.

Torgny est de nos jours une pelouse isolée en Wallonie, mais dans le prolongement des sites de Lorraine septentrionale. Relique des pelouses et friches calcaires de jadis sur la cuesta bajocienne, notamment en bordure des massifs forestiers (trûches pâturées, prés-bois).

Présence à Torgny

Répartition inégale dans la RNA gérée par Ardenne et Gaume

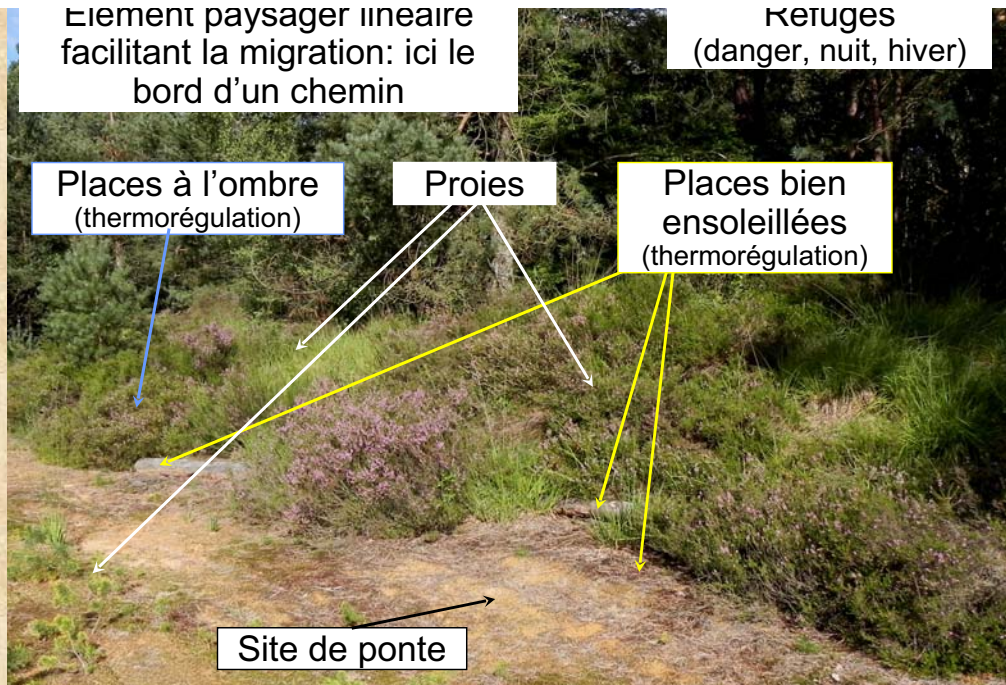


Menaces principales sur Torgny

- Evolution de l'agriculture (intensification , évolution du parcellaire, biocides ...).
- Urbanisation et pétrification du territoire, comme ailleurs en Wallonie.
- Isolement et réduction des populations ; risque de dérive génétique.
- Etat de conservation non optimal des habitats.
- Prédation sans doute excessive (chats).

Composantes de l'habitat

Espèce de milieux souvent xériques, toujours ensoleillés mais à structure hétérogène. Les landes à callune et divers types d'écotones sont les milieux principaux en Lorraine belge. En dehors du camp militaire de Lagland et de Torgny, les habitats anthropiques récents prédominent.



Comprendre les exigences de l'espèce est primordial pour assurer sa conservation

La gestion repose sur une bonne connaissance des exigences éco-physiologiques

- Importance de la structure hétérogène de l'habitat et de l'imbrication de micro-habitats. Ceux-ci intègrent les abris, les zones de chasse, les sites de pontes, les sites d'hivernage, les lieux de thermorégulation.
- Les éléments favorables sont de préférence représentés sur une faible surface.
- De manière générale, le Lézard de souches est très casanier, piètre migrateur et peu enclin à traverser des milieux inhospitaliers.

Situations occupées à Torgny: phases initiales de reboisement en pelouse herbeuse et lisières



Situations occupées à Torgny



Exemple de micro-habitat favorable à Velosnes



Des endroits inoccupés traduisent la présence de milieux plus défavorables

- Végétation herbacée homogène
- Végétation herbacée trop basse
- Lisières abruptes et simplifiées

- Carence en abris adéquats
- Carence en site de ponte
- Rareté de petits espaces dégagés, avec sol nu



Des pistes pour la conservation des reptiles

- Prendre explicitement en compte la conservation des reptiles dans la gestion des sites (réserves, site N2000, bords de routes, jardins).
- Protéger et gérer une superficie accrue pour permettre le renforcement de la population : étendre la superficie de réserves naturelles, reconsidérer la gestion des bords de routes, sensibiliser les propriétaires riverains.
- Réévaluer/rédiger les plans de gestion des réserves naturelles, en privilégiant une relative hétérogénéité structurale dans les sites, notamment par le biais de pâturages extensifs.
- Veiller à assurer la permanence des habitats et des structures cruciales pour le maintien de l'espèce (abri, hibernation, thermorégulation).

Des éléments de conservation concrète

- Multiplier les petits aménagements, dont de petits espaces de sol nu.



Et aussi

- Maintenir (multiplier) les petits espaces réunissant tous les micro-habitats (lisières ou taches en pleine pelouse, en profitant de reliefs). De faibles surfaces d'un site peuvent suffire pour permettre l'existence de populations denses de reptiles et s'avérer favorables à de nombreuses autres espèces.
- Eviter le recours aux techniques destructrices (fauches à contre-saison, tous gyrobroyages).
- Tenter de réduire la prédation par les chats du voisinage et l'impact possible d'une fréquentation anarchique de la réserve naturelle.
- Eviter les aménagements pierreux trop favorables à *Podarcis muralis*.
- Assurer le suivi de la population pour évaluer la gestion (cadre plus large du monitoring global de l'espèce).

Merci pour votre attention



Contact:

Jean-Paul Jacob & Annie Remacle
34 Grand Rue , B – 6747 Châtillon
jp-jacob@aves.be tél.00 32 63 2178555